

RALLYE NATIONAL DE LA VIENNE

7 et 8 mars 2025

Conditions d'accréditation

Les règles techniques de sécurité mises en place par la FFSA et applicables imposent des mesures drastiques concernant les conditions d'accréditation.

Afin de permettre le suivi de l'événement par le plus grand nombre, avec l'obligation de respecter scrupuleusement les règles de sécurité et les consignes, le comité d'organisation et le service presse proposent deux formules :

Pack « Presse » :

Conditions d'obtention en fournissant des copies des documents officiels demandés :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle

et/ou **laissez passer média FFSA**

ou **justifier de l'exercice d'une activité dûment déclarée, professionnelle** (hors presse)

ou **associative**

ou **personnelle**.

- Justifier d'une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

- En complément, pour un site Internet, un blog ou une page sur les réseaux sociaux, justifier son audience.

- Avoir contracté une assurance Responsabilité Civile couvrant l'individu pour l'activité de photographe ou vidéaste lors d'une manifestation sportive de masse liée aux sports mécaniques.

Ce pack propose un accès à la salle de presse durant le déroulement de l'épreuve, aux classements et communiqués de presse, un dossier de presse (cartes, timing...), un badge, dûment et exclusivement considéré, non cessible, et une plaque presse, une chasuble de couleur distinctive « presse » ou « média » (caution de 50 € demandée) dûment et exclusivement considérée, non cessible, et un accès au parking presse (selon les places disponibles).

Précision : deux chasubles maximum par titre.

Pack « Multimédia » :

Conditions d'obtention en fournissant des copies des documents officiels demandés :

- Justifier d'une activité dûment déclarée, associative ou personnelle, à but d'information liée à l'événement.**
- Justifier d'une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.**
- En complément, pour un site Internet, un blog ou une page sur les réseaux sociaux, justifier son audience.**

Ce pack propose un accès à la salle de presse durant le déroulement de l'épreuve, aux classements et communiqués de presse, un dossier de presse (cartes, timing...), un badge et une plaque du rallye.

En contrepartie d'un pack, la production d'articles et/ou d'images doit être justifiée auprès du service presse après l'événement.

Toute demande d'accréditation doit parvenir à :

Philippe CHAUVET. (tél. : 06 07 64 84 57)

*à l'adresse mail : p.chauvet86@orange.fr au plus tard le **23 février 2025**.*

Au-delà, celle-ci ne pourra être acceptée.

Chaque personne désirant une accréditation doit fournir les justificatifs demandés (copies) et respecter scrupuleusement les règles de sécurité et les consignes lors de l'événement.

Le comité d'organisation et le service presse déclinent toute responsabilité.

Il se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.